



COMMUNIQUE COMMUN CONCERNANT LA MANIFESTATION A PARIS DU 13 DECEMBRE 2010

« En faveur du spectacle vivant et contre l'abandon de toute ambition culturelle ».

Les secteurs de la culture et du sport, grâce à une forte et longue mobilisation, ont obtenu que les compétences culturelle et sportive soient acquises pour toutes les collectivités territoriales et que les financements croisés soient maintenus.

Mais, alors que le théâtre, la danse, la musique, les arts du cirque et de la rue sont plébiscités par les publics en France et à l'étranger, ils sont encore les cibles de multiples mesures gouvernementales destinées à couper leur élan et à entraîner certaines Collectivités Territoriales à faire de même.

Le budget 2011 du ministère de la Culture pour le spectacle vivant est une peau de chagrin et toutes nos revendications sont écartées. Quant aux projets nouveaux — et quel qu'en soit leur intérêt — il est impensable qu'ils soient financés au détriment de structures existantes.

Le secteur culturel refuse :

- La disparition, la concentration ou la fusion d'entreprises artistiques et culturelles ;
- Le désengagement de l'État, les coupes claires dans les subventions, les détournements de crédit des Drac, qui se soldent d'ores et déjà par des baisses de rémunérations pour les artistes, et menacent de se poursuivre par des licenciements, par des milliers d'heures de travail en moins pour tous les corps de métiers du spectacle vivant.

La culture refuse de subir les conséquences de la crise que les libéraux invoquent et dont ils sont les responsables ; elle n'a déjà que trop subi de dommages sur les autels de la régression. Notre secteur doit défendre l'un des droits fondamentaux de la Constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance.

Par conséquent, la Fédération CGT du Spectacle, la Fédération FASAP-FO, la Fédération FCCS CFE-CGC, le SYNDEAC, le syndicat CGT Culture et l'UFISC appellent les artistes, les directeurs d'institutions, de festivals, de compagnies, les ensembles musicaux, les personnels techniques, administratifs et d'accueil permanents ou intermittents, les publics, les responsables politiques, les citoyens à venir manifester le lundi 13 décembre à 14h30 Place du Palais Royal à Paris.

Et rappellent une fois encore leurs exigences :

- l'arrêt de la Révision générale des politiques publiques dans le domaine de la culture ;
- le dégel de la réserve budgétaire de 5% ;
- La mise en place, avec de nouveaux moyens, d'un plan de développement du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque et des arts de la rue ;
- l'abandon de la stratégie-alibi de « La Culture pour chacun », au profit d'une véritable politique de démocratisation culturelle ;
- la dissolution du Conseil de la création artistique, animé par M. Karmitz, qui tente de délégitimer le ministère de la Culture, ses missions et l'ensemble des dispositifs mis en place depuis la Libération.

Et dans le domaine social :

- la pérennisation du système spécifique d'assurance chômage des artistes et des techniciens du spectacle vivant et enregistré engagés par intermittence ;
- le respect de l'engagement du gouvernement sur le maintien d'un système mutualisé au titre des congés payés pour les salariés intermittents.

RENDEZ-VOUS À 14H30 PLACE DU PALAIS ROYAL À PARIS !

Paris, le 08/12/2010

- Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition : son site Internet au www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60